353

N.o de l'Arrêté

N.o de la Séance
81.

Extrait des Régistres des Délibérations de la Consulte Extraordinaire des Etats Romains.

(Séance du 13 8bre 1809)

AU NOM DE S. M. L'EMPEREUR DES FRANÇAIS ROI D'ITALIE, ET PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

La Consulte Extraordinaire créée dans les Etats Romains en vertu du décret Impérial du 17 mai dernier.

Vu son arrêté du 5 Sepbre dernier relatif à l'exposition des produits des beaux arts pour le jour de St Luc

Vu le rapport de la Commission chargée de diriger cette opération

Arrête.

art. 1er

Il est mis à la disposition de la dite Commission une somme de Cent écus Romains pour les menues dépenses qu'exigeront l'exposition et le transport des Tableaux

art. 2.

Le Maître des requêtes chargé des finances ordonnancera la ditte somme au profit de Mr le Thiers directeur de l'académie de France et chargé de pourvoir aux dites dépenses.

Signés, Le Cte Miollis G. G. Pt, J. M. Degerando Janet Dal Pozzo

pour Copie Conforme
Le Secrétaire.
C. Salte